



## La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



### Réagir face aux mauvais traitements en institution : une responsabilité individuelle et collective.

#### Référence

Beaulieu, M. (1994). Réagir face aux mauvais traitements en institution : une responsabilité individuelle et collective. *Le Gérontophile*, 16(4), 35-40.

#### Type de texte

**Format:** Article scientifique

**Contenu:** Empirique

#### Thèmes abordés

Formes de maltraitance (en milieu naturel et d'hébergement), facteurs de risque, facteurs de vulnérabilité, profil de la personne maltraitée, auteurs de la maltraitance, conséquences, théories explicatives, lois, prévention, dépistage, intervention, fardeau et stress, formation.

#### But ou question de recherche

Cet article veut poser un regard nouveau sur la problématique des abus envers les aînés en centres d'accueil publics, en s'intéressant notamment à la définition de l'abus du point de vue des cadres ainsi qu'à leur réaction face à des situations de mauvais traitements au sein de leur établissement. On veut connaître leurs représentations de la prévention, du dépistage et de l'intervention.

#### Problématique

On constate actuellement que peu d'écrits traitent spécifiquement de la problématique des abus en institution. Selon les informations détenues, les infirmières seraient à la fois à l'origine de certains mauvais traitements, mais aussi les personnes dans la meilleure position pour intervenir. On note également que les principaux abus en institution découlent d'une mauvaise gestion, mais les explications générales de l'abus envers les aînés s'appliquent également pour les mauvais traitements en institution.

#### Méthodologie

Cette étude compréhensive a été réalisée par le biais de 29 entrevues semi-structurées (menées de façon non directive) avec des cadres d'une corporation de centres d'accueil publics, choisis de façon à représenter l'ensemble des services offerts aux aînés. La production de données et l'analyse se sont effectuée par la démarche de comparaison constante des entretiens les uns aux autres.

## Résultats

Les cadres définissent deux types d'abus, soit ceux relevant d'une responsabilité individuelle et ceux découlant d'une responsabilité institutionnelle. Selon eux, la prévention se déploie sous deux formes, soit la transformation de comportements individuels et la transformation de la philosophie ou des pratiques institutionnelles. Les cadres ont davantage élaboré sur le dépistage des abus en tant que responsabilités individuelles, notamment en mentionnant porter une attention accrue à toute manifestation d'abus, mais aussi aux comportements des résidents et aux commentaires de leurs familles. L'intervention en cas d'abus est aussi vue uniquement sous l'angle de la responsabilité individuelle et se base sur la gravité du geste et le dossier de l'employé. Les cadres ne s'entendent pas à savoir s'ils désirent ou non des règles d'intervention strictes en matière d'abus, mais tous croient nécessaire que l'institution affiche sa volonté d'y réagir.

## Discussion

L'auteure s'interroge à savoir pour quelles raisons les cadres omettent de parler du dépistage de l'abus en tant que responsabilité institutionnelle. Elle émet deux hypothèses : les cadres croient que ce type d'abus n'est pas dépistable ou alors ils se sentent impuissants face à ces situations. Selon les résultats de cette recherche, les cadres privilégièrent souvent l'approche directe auprès de l'employé qui a commis l'abus, mais ils ne se soucient guère de l'intervention auprès de l'aîné ayant subi des mauvais traitements. Cette non-intervention a souvent été dénoncée dans la littérature criminologique et se présente comme une lacune importante.

## Conclusion

La présente étude dresse le portrait d'une phase précise de l'élaboration de l'intervention face aux abus envers les aînés en institution. On constate que les cadres accordent un sens appliquée à leur travail d'intervention, bien souvent axé sur l'abuseur plutôt que sur la victime. Les cadres interrogés considèrent également le contexte organisationnel comme étant source d'abus, notamment à cause des règles strictes qui font en sorte que les résidents exercent peu de contrôle sur leur vie. Plusieurs conclusions de cette étude peuvent être généralisées à l'ensemble des ressources d'hébergement pour aînés.

## Pistes pour la pratique ou la recherche

L'auteure est d'avis que la problématique des abus envers les aînés ne doit pas être cachée, mais plutôt abordée par tous. Elle croit que les institutions auraient avantage à réfléchir à ce qui est acceptable ou non dans l'intervention auprès des résidents afin de développer une philosophie d'intervention qui guidera l'ensemble des activités. Enfin, l'auteure met de l'avant la nécessité de former les cadres et les employés, notamment au niveau du dépistage et de l'intervention en cas d'abus envers les personnes aînées.

### Date de réalisation de la fiche :

27 août 2013

